

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2008

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 31.10.2008
3. Communications diverses
4. Droits de préemption
5. Congrès départemental de la Pétanque Bas-Rhinoise
6. Affiliation du Syndicat Mixte du Musée Lalique au Centre de Gestion
7. Désignation d'un délégué élu du CNAS
8. Convention ABAMA
9. Fixation du prix de vente de lots de bois
10. Vote de crédits
11. Abandon de tombe
12. Acquisition et cession d'un miroir routier
13. Approbation du règlement de lotissement de la Micro-Zone d'Activités
14. Agenda 1^{er} semestre 2009
15. Divers

**Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS et en présence de tous les Conseillers
sauf Monsieur Didier KNIPPER qui a donné procuration à ROTH Noël, absent excusé.**

1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31.10.2008

Le procès-verbal de la séance du 31 octobre 2008 est approuvé à l'unanimité

3. COMMUNICATIONS DIVERSES

a) Communications du Maire

- Réunions

- 11.11.2008 Cérémonie du 11 novembre
- 12.11.2008 Réunion à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn relative à la station d'épuration
- 12.11.2008 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 13.11.2008 Réunion relative à la micro-zone d'activités
- 14.11.2008 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

17.11.2008 Réunion de l'Amicale des Maires
 19.11.2008 Réunion du SDEA du Bas-Rhin
 19.11.2008 Réunion de la Communauté de Communes relative au Festival Basse-Zorn Live
 24.11.2008 Réunion du bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
 25.11.2008 Congrès des Maires de France à Paris
 26.11.2008 Congrès des Maires de France à Paris
 27.11.2008 Congrès des Maires de France à Paris
 28.11.2008 Rendez-vous avec Monsieur Benoît GAUGLER de l'EPFL du Bas-Rhin relatif
 au Dossier de l'aire de remplissage

- Permis de construire

BRUDER François 25, rue des Primevères 67170 GEUDERTHEIM	Abri de jardin + Abri pour voiture	Accordé le 07.11.2008
FESSMANN Claude 3, rue du Moulin 67170 GEUDERTHEIM	Aménagement d'un local d'activités en logement au 5, rue du Moulin	Accordé le 07.11.2008
R.O.C. 19, rue du Mal Foch 67700 SAVERNE	Construction de 2 immeubles de 21 logements au 20, rue du Moulin	Accordé le 24.11.2008

b) Communications de Madame Michèle HEUSSNER, Adjointe au Maire

04.11.2008 Réunion de la commission d'information
 07.11.2008 Réunion du conseil de l'école maternelle
 11.11.2008 Cérémonie du 11 novembre
 12.11.2008 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
 13.11.2008 Rencontre avec Madame DUFILS relative au périscolaire
 13.11.2008 Inauguration de la débrouillothèque organisée par l'animation jeunesse de la
 CCBZ et FDMJC à Weitbruch
 13.11.2008 Réunion de la municipalité
 14.11.2008 Réunion du conseil de l'école élémentaire
 15.11.2008 Permanence en mairie
 17.11.2008 Séminaire sur l'habitat P.A. au Conseil Général du Bas-Rhin
 18.11.2008 Réunion de la commission d'information
 19.11.2008 Réunion de la commission d'information de la Communauté de Communes
 de la Basse-Zorn
 20.11.2008 Réunion de la municipalité
 25.11.2008 Réunion de la commission d'information

Madame HEUSSNER informe le conseil municipal de la mise en place du service minimum
 d'accueil lors de la grève des enseignants de l'école maternelle le 20 novembre 2008.

c) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire

- 08.11.2008 Permanence en mairie
- 08.11.2008 Préparation de la soirée Dîner Spectacle dansant
- 09.11.2008 Préparation de la soirée Dîner Spectacle dansant
- 10.11.2008 Préparation de la soirée Dîner Spectacle dansant
- 11.11.2008 Cérémonie du 11 novembre
- 13.11.2008 Réunion de la municipalité
- 15.11.2008 Rendez-vous avec Madame DUFILS relatif au troc du 16.11.2008 à la Salle polyvalente
- 20.11.2008 Réunion de la municipalité
- 22.11.2008 Permanence en mairie
- 26.11.2008 Réunion relative au téléthon à Hoerd
- 28.11.2008 Rendez-vous afférent à la commission des bâtiments

d) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire

- 04.11.2008 Réunion de chantier « travaux d'assainissement de la micro-zone d'activités »
- 06.11.2008 Réunion avec Monsieur DE ALMEIDA relative à l'installation d'un abri-bus
- 07.11.2008 Réunion du conseil de l'école maternelle
- 11.11.2008 Cérémonie du 11 novembre
- 12.11.2008 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 13.11.2008 Réunion de la municipalité
- 14.11.2008 Réunion du conseil de l'école élémentaire
- 17.11.2008 85^{ème} anniversaire de Madame METZ Charlotte
- 18.11.2008 Réunion de chantier « travaux d'assainissement de la micro-zone d'activités »
- 20.11.2008 Réunion avec Messieurs JOACHIM et BARADEL relative à l'éclairage public
- 20.11.2008 Réunion de la municipalité
- 21.11.2008 Réunion de la commission d'aménagement
- 25.11.2008 Réunion de chantier « travaux d'assainissement de la micro-zone d'activités »

e) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire

- 04.11.2008 Rendez-vous avec la société GRANI-EST de Lupstein
- 05.11.2008 Rendez-vous avec Monsieur HIMBER de l'ONF
- 06.11.2008 Rendez-vous avec Monsieur PETRY Bernard de Goetzenbruck
- 07.11.2008 Réunion du conseil de l'école maternelle
- 12.11.2008 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 17.11.2008 85^{ème} anniversaire de Madame METZ Charlotte
- 28.11.2008 Rendez-vous avec Monsieur HIMBER de l'ONF
- 29.11.2008 Rendez-vous avec la société GRANI-EST de Lupstein

f) Communications de Madame Marianne PETER, Adjointe au Maire

- 10.11.2008 Soirée Claude François
- 11.11.2008 Cérémonie du 11 novembre
- 12.11.2008 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 13.11.2008 Réunion de la municipalité
- 17.11.2008 85^{ème} anniversaire de Madame METZ Charlotte
- 20.11.2008 Réunion de la municipalité

g) Communications de Monsieur Christian LORENTZ

Monsieur LORENTZ informe le conseil municipal de l'achèvement des travaux de restauration du corps de garde pour la semaine 49. Il reste à faire le sol et à poser le carrelage.

h) Communications de Madame Sandie VOLTZENLUGEL

Madame VOLTZENLUGEL indique au conseil municipal qu'un courrier a été transmis aux entreprises de Geudertheim afin de valider les informations en possession de la commission d'information avant de les porter sur le site internet de la commune de Geudertheim.

i) Communications de Madame Pascale MEYER

Madame MEYER rappelle aux conseillers municipaux que la traditionnelle collecte de vieux papiers organisée par l'association PEEP aura lieu samedi 29.11.2008 à 8h30.

4. DROIT DE PREEMPTION

Le Maire soumet au conseil municipal, conformément à la délibération du conseil municipal du 6 mai 2005, la déclaration d'intention d'aliéner suivante :

Maitre Thierry PFISTER, Notaire à Hoenheim

Section 8 lieu dit « Village, maison n° 365 », parcelle n° 23 d'une contenance de 0,71 are.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption.

5. CONGRES DEPARTEMENTAL DE LA PETANQUE BAS-RHINOISE

Le Maire soumet au conseil municipal la demande de prise en charge par la commune du vin d'honneur clôturant le congrès départemental de la Pétanque Bas-Rhinoise, émanant du Pétanque Club de la Zorn, organisateur de ce congrès qui se tiendra à la salle polyvalente de Geudertheim le 7 décembre 2008.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre en charge le vin d'honneur clôturant le congrès départemental de la Pétanque Bas-Rhinoise.

6. AFFILIATION DU SYNDICAT MIXTE DU MUSEE LALIQUE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU BAS-RHIN

Le Maire informe le conseil municipal que le Syndicat Mixte du Musée Lalique a déposé une demande d'affiliation volontaire au Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2009.

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 15 de la loi n° 84-83 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires de la fonction publique territoriale, « il peut être fait opposition à cette demande par les deux tiers des collectivités et établissements déjà affiliés représentant au moins les trois quarts des fonctionnaires concernés ou par les trois quarts de ces collectivités et établissements représentant au moins les deux tiers des fonctionnaires concernés ».

Le Maire, constatant qu'aucune opposition à cette demande d'affiliation n'est envisagée par la commune de Geudertheim, propose au conseil municipal d'accepter la demande d'affiliation au Centre de Gestion présentée par le Syndicat Mixte du Musée Lalique à Wingen sur Moder.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'adhésion volontaire au Centre de Gestion à compter du 1^{er} janvier 2009 du Syndicat Mixte du Musée Lalique.

7. DESIGNATION D'UN DELEGUE ELU DU CNAS

Le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir désigner un délégué local du CNAS pour les années 2008-2013 en conformité avec l'article L 225 du code électoral.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité Madame Marianne PETER comme délégué local élu du CNAS.

8. CONVENTION ABAMA

Le Maire soumet au conseil municipal la convention de mise à disposition par l'Association Brumathoise des Assistantes Maternelles Agréées à la Commune de Geudertheim d'un personnel chargé de la surveillance du périscolaire pour une durée de 6 mois. Le montant des charges mensuelles est de 332,54 € indexé sur l'augmentation des taux de rémunération et des charges sociales.

Le Maire sollicite du conseil municipal l'autorisation de signer cette convention ainsi que tout document y afférent.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les termes de la convention de mise à disposition par l'ABAMA à la commune de Geudertheim d'un personnel de surveillance et autorise le Maire à signer la convention ainsi que toutes pièces y afférentes.

9. FIXATION DU PRIX DE VENTE DE LOTS DE BOIS

Le Maire propose au conseil municipal de fixer les prix des lots de grumes et de fonds de coupe issus de la coupe de bois au lieu-dit « Schley » rendue nécessaire pour permettre la pose de l'assainissement de la zone d'activités, comme suit :

Lot n° 1	170,62 € HT
Lot n° 2	121,33 € HT
Lot n° 3	89,10 € HT
Lot n° 4	44,55 € HT
Lot n° 5	170,62 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité les prix des lots de grumes et de fonds de coupe issus de la coupe de bois au lieu dit « Schley » tels que proposés par le Maire.

10. VOTE DE CREDITS

Afin de permettre le financement du périscolaire, le Maire propose au conseil municipal de voter les crédits suivants :

Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
Article 60623	2.957,00 €	Article 7067	4.791,00
Article 6064	836,00 €		
Article 6218	998,00 €		
	<hr/>		<hr/>
	4.791,00 €		4.791,00 €
	=====		=====

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les crédits tels que proposés par le Maire.

11. ABANDON D'UNE TOMBE

Le Maire soumet au conseil municipal la demande de restitution de tombe à la commune émanant,

de Madame WOLFF Emma domiciliée 20, boulevard de la Marne à Strasbourg concernant la tombe située quartier droite, rangée n° 8, tombe n° 6.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de reprendre la tombe ci-dessus indiquée et de l'affecter à une nouvelle concession.

12. ACQUISITION ET CESSION D'UN MIROIR ROUTIER

Le Maire informe le conseil municipal de la demande émanant de la Sàrl Roc promoteur de la résidence Océane sise 92, rue du Gal de Gaulle, pour l'installation d'un miroir routier sur le trottoir en face de la sortie de la résidence afin de sécuriser celle-ci.

Afin de garantir la conformité de ce miroir routier avec les textes en vigueur vu son implantation sur le domaine public de la commune, le Maire propose au conseil municipal que l'acquisition de ce matériel soit réalisé par la commune de Geudertheim pour un montant de 419,86 € TTC et qu'il soit par la suite cédé à la Sàrl ROC moyennant un titre de recette exécutoire de 419,86 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité l'acquisition par la commune de Geudertheim d'un miroir routier pour un montant de 419.86 € TTC et sa cession à titre onéreux à la Sàrl ROC pour un montant de 419.86 € TTC majoré des frais d'installation par les ouvriers communaux qui seront définis prorata temporis.

13. APPROBATION DU REGLEMENT DE LOTISSEMENT DE LA MICRO-ZONE D'ACTIVITES

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal

14. AGENDA 1^{er} SEMESTRE 2009

Réunions du Conseil Municipal : 30.01.2009
27.02.2009
27.03.2009
24.04.2009
29.05.2009
26.06.2009

Séance d'orientation budgétaire : 13.03.2009

15. DIVERS

Madame Michèle HEUSSNER soumet à la réflexion des conseillers municipaux l'éventuelle acquisition par la commune de 1000 pochettes de classement à distribuer dans chaque foyer de Geudertheim pour lui permettre le classement des différents numéros. Le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite en l'état.